

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un but – Une Foi



Un Peuple – Un but – Une Foi

-----o-----

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'EQUIPEMENT RURAL

-----oo-----

PROGRAMME NATIONAL D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ
(PNAR)

PLAN DE RELANCE DE LA RIZICULTURE SENEGALAISE
(2020-2023)

Table des matières

I.....	Introduction	5
II.....	Bilan de la mise en œuvre du PNAR entre 2014 et 2019	6
2.1	Mesures présidentielles	6
2.2	Objectifs et réalisations de production	7
2.3	Objectifs et réalisations de l'appui à l'accès aux semences de qualité.....	8
2.4	Objectifs et réalisations de l'appui à l'accès aux engrais	8
2.5	Aménagements hydro agricoles en riziculture pluviale	9
2.6	Aménagements en riziculture irriguée.....	9
2.7	Modernisation des équipements rizicoles.....	10
2.8	La mobilisation des ressources et le résultat financier hors valeur ajoutée	13
II	Plan de relance du PNAR 2020-2023	13
2.1	Les prévisions d'emblavures et de production	14
2.2	les besoins en intrants.....	17
2.3	les besoins en équipements de production.....	19
2.4	les autres besoins en équipements de production	Erreur ! Signet non défini.
2.5	les besoins en travaux aménagement et d'entretien.....	21
2.6	les besoins en magasins de stockage	22
2.7	les besoins en pistes de production.....	23
2.8	le Conseil agricole et les besoins en ressources humaines et logistiques	23
III	résumé des besoins en investissements.....	25
IV	Financement acquis	26
V	Besoins en financement par an	27
VI	Mesures présidentielles.....	27
VII	Conclusion.....	29
ANNEXE		30

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : prévisions et réalisations de semences	8
Tableau 2 : prévisions et réalisations d'engrais	8
Tableau 3 : objectifs et réalisations des aménagements en pluvial	9
Tableau 4 : objectifs et réalisations des aménagements en irrigué.....	9
Tableau 5 : objectifs et acquisitions d'équipements	10
Tableau 6 : Coût des tracteurs équipés.....	11
Tableau 7 : Coût des motoculteurs.....	11
Tableau 8 : Coût des moissonneuses-batteuses.....	11
Tableau 9 : Coût des batteuses	12
Tableau 10 : Coût des décortiqueuses	12
Tableau 11 : Coût des GMP	12
Tableau 12 : Coût des magasins de stockage	13
Tableau 13 : Prévision d'emblavures en ha et de production en t	16
Tableau 14 : Prévisions production de semences pré base pour zone pluviale	17
Tableau 15 : Prévisions production de semences pré base pour zone irriguée.....	18
Tableau 16 : Prévisions production de semences base.....	18
Tableau 17 : prévisions de production de semences certifiées R1 en tonnes	18
Tableau 18 : besoins prévisionnels d'engrais en tonnes.....	19
Tableau 19 : besoins prévisionnels en produits phytosanitaires	19
Tableau 20 : Besoins en GMP (900) et GEP (100) pour la VFS	20
Tableau 21 : besoins en équipement de traitement phytosanitaire.....	20
Tableau 22 : Besoins en travaux d'aménagement en ha	21
Tableau 23 : Besoins en magasins de stockage et silos.....	22
Tableau 24 : Besoins en pistes de production.....	23
Tableau 25 : Besoins en ressources humaines.....	23
Tableau 26 : Besoins en ressources logistiques	24
Tableau 27 : Récapitulatif des besoins d'investissement.....	25
Tableau 28 : financements disponibles et à chercher en FCFA.....	26
Tableau 29 : besoins en financement à trouver par an	27

Liste des abréviations, acronymes et sigles

ADERI : Agence pour le Développement de la filière Riz

BOS : Bureau Opérationnel de Suivi

CARD : Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

GMP : Groupes motopompes

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

MFB : Ministère des Finances et du Budget

3N : Nigériens nourrissent les Nigériens

ONDR : Office National de Développement de la Riziculture

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise

PNAR : Programme National d'Autosuffisance en Riz

TICAD : Conférence de Tokyo sur le Développement de l'Afrique

SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du delta du fleuve
Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

SODAGRI : Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal

VFS : Vallée du Fleuve Sénégal

I. Introduction

L'option politique stratégique de mettre en place le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) a été prise en vue de mieux prendre en considération des dynamiques liées à l'accroissement démographique, à l'urbanisation croissante, au renchérissement des prix des produits agricoles et aux incertitudes du marché international du riz. Le Gouvernement du Sénégal a ainsi fait de l'augmentation de la production agricole nationale, une préoccupation majeure.

De sa création en 2009 à nos jours, le niveau de production a sensiblement augmenté, sans pour autant que l'objectif d'autosuffisance ne soit atteint.

L'évolution du rythme de production doit être accélérée, car à côté des préoccupations déjà citées, le monde entier se voit subir une situation économique et sanitaire qui n'augure aucune certitude quant au commerce futur des céréales.

C'est conscient de cela que le Sénégal compte anticiper en poursuivant et intensifiant les efforts en cours pour assurer la sécurité alimentaire au plus vite.

Dans cette perspective, le Gouvernement du Sénégal a pris la décision de renforcer le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR).

C'est l'objet de ce présent document fait à travers un processus accéléré mais inclusif : (i) recueil des contributions des services techniques ; (ii) synthèse des contributions et rédaction du document ; (iii) partage et validation avec les services concernés.

Ce document fait d'abord le bilan de la mise en œuvre du PNAR pendant la période 2014 à 2019, avant de fixer les objectifs de mise en valeur et de production et d'identifier les besoins en financement.

II. Bilan de la mise en œuvre du PNAR entre 2014 et 2019

A la suite de la crise alimentaire de 2008, 23 pays africains, soutenus par le Japon, ont lancé l'initiative CARD (Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique) lors de la 4^{ème} Conférence de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD).

Il s'agissait, pour ces pays, de s'engager dans des politiques visant le doublement de la production rizicole entre 2008 et 2018.

Au niveau national, chaque pays voulait aller au-delà du doublement, en visant l'autosuffisance en riz. Divers mécanismes furent adoptés dans les différents pays¹ : le Sénégal prend le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) ; etc.

Entre 2008 et 2014, la production sénégalaise a suivi une progression erratique, variant entre 400 000 et 600 000 tonnes de paddy. Plus de 60% de la production nationale était portée par la Vallée du Fleuve Sénégal, dont l'apport était influencé par les programmes de maintenance et d'aménagement.

A partir de 2014, avec la mise en place du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise (PRACAS), un appui consistant sur toute la chaîne de valeur a permis d'enregistrer des résultats plus conséquents.

2.1 Mesures présidentielles

En vue de mobiliser l'opinion nationale et régler en même temps des contraintes qui pesaient à l'époque sur la chaîne de valeur riz, Son Excellence Monsieur le Président de la République avait, lors du Conseil Présidentiel sur le riz, tenu le 02 février 2015, pris des mesures fortes et saluaires, dont le début de mise en œuvre a permis de supprimer beaucoup de goulots d'étranglement. Il s'agissait des mesures ci-après :

Mesure n° 1 : la suppression de la prime fixe pendant la période de non production et son allègement éventuel pendant les périodes de production. **Cette mesure n'est pas entièrement mise en œuvre par la Senelec.**

Mesure n° 2 : la systématisation de l'approvisionnement des structures de l'Etat (Armée, Gendarmerie, hôpitaux, solidarité nationale, Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), établissements pénitentiaires, Douane, universités, etc.) en riz à partir de la production locale. **La systématisation n'est pas effective. Toutefois des structures de l'Etat s'approvisionnent de plus en plus en riz sénégalais.**

Mesure n° 3 : l'arrêt des importations de riz entier. **Cette mesure n'est pas mise en œuvre.**

¹ La Côte d'Ivoire met en place un Programme National Riz avant de dépoussiérer l'Office National de Développement de la Riziculture (ONDR), devenu l'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERI) et la création d'un ministère en charge du Développement de la Filière Riz ; le Niger lance l'initiative 3N : « les Nigériens nourrissent les Nigériens »

Mesure n° 4 : l'indexation des autorisations d'importation de riz à l'achat d'un quota de riz local, sur la base de contrats avec les riziers agréés par la SAED ou la SODAGRI suivant leur zone d'intervention. **Cette mesure est appliquée avec difficulté.**

Mesure n° 5 : la mise en place d'un fonds de garantie pour les riziers de l'ordre de 3 Milliards pour alléger leurs conditions d'éligibilité au financement CNCAS. **Le FONGIP a engagé la réflexion avec le BOS et le MAER pour voir les modalités de mise en œuvre. Cette mesure n'est pas encore mise en œuvre.**

Mesures n° 6 : la mise en place d'un fonds de commercialisation à hauteur de 5 Milliards pour faciliter l'accès au financement aux acteurs de la chaîne de valeur riz en renforçant les capacités d'intervention de la LBA, en bonifiant le taux d'intérêt des crédits d'achat et de transformation du paddy à l'image du crédit de campagne. **Cette mesure est mise en œuvre par le MAER.**

Mesure n° 7 : la subvention du matériel agricole d'au moins 50 %. **Cette mesure est mise en œuvre par le MAER.**

Mesure n° 8 : l'exonération du matériel et des équipements destinés à la chaîne de valeur riz. **Cette mesure est mise en œuvre par le MFB.**

2.2 Bilan de la production rizicole

Le Sénégal ambitionnait une production de paddy de 1 600 000 tonnes à l'horizon 2017.

Rappelons qu'en 2014, la production était de 559 021 tonnes de paddy dont les 75% provenaient de la Vallée du Fleuve Sénégal.

En 2017, l'objectif de 1 600 000 tonnes de riz paddy fixé en 2014 n'a pas été atteint. La production était de 1 015 475 tonnes et la part de la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) se situait à 47%.

En disséquant la part des différents systèmes de riziculture, il est avéré que le système pluvial a atteint 80% de l'objectif qui lui était fixé et l'irrigué (VFS et Anambé) s'est retrouvé à 56%.

La progression a ainsi été beaucoup plus lente dans le système irrigué. Le niveau de rendement compris entre 5,5 t/ha et 6 t/ha a été atteint, mais les emblavures n'ont pas progressé comme prévu 74 838 ha en 2017 alors qu'il était attendu 148 308 ha.

Les retards enregistrés dans l'exécution du projet indien où il était attendu 20 000 ha et dans la mobilisation des ressources financières attendues de l'Etat, et les difficultés d'arriver à une double culture intégrale justifient, pour l'essentiel, la faiblesse du niveau d'emblavure, comparativement aux prévisions.

Par contre, pour le pluvial, c'est le niveau de rendement moyen de 3 t/ha qui n'a pas été atteint (2,3t/ha) mais les emblavures (230 978 ha) ont dépassé les prévisions (183 000 ha) en 2017. Il faut toutefois noter que le rendement a toujours dépassé 2t/ha depuis 2015, contrairement à la période antérieure où il était situé à moins de 2. Ainsi, malgré des hivernages très différents, une mise à disposition de semences certifiées avec des variétés

répondant aux divers écosystèmes a permis de relever le niveau de rendement. La poursuite de la mise à disposition d'intrants de qualité ainsi que le renforcement du niveau d'équipement et de conseil ont permis d'atteindre l'objectif des 3 t/ha (2,9t/ha en 2018 et 3t/ha en 2019).

En 2018, la production nationale était de 1 206 587 tonnes de paddy, soit plus que le doublement préconisé par la CARD.

2.3 Bilan de l'appui à l'accès aux semences de qualité

Le rendement de la riziculture pluviale sénégalaise était très faible du fait, entre autres, d'une utilisation de semences dites paysannes, d'une baisse de la pluviométrie du faible niveau d'aménagement des bas-fonds et vallées, de l'utilisation de matériels de travail de sol rudimentaires, etc. La production nationale de semences était, par ailleurs, insuffisante.

La décision prise par l'Etat de faciliter l'accès à des semences certifiées, pour les producteurs du pluvial a eu au moins deux conséquences : une augmentation de la production nationale de semences (le Sénégal est passé d'importateur à autosuffisant en semences de riz) et une hausse du rendement en riziculture pluviale qui est passé de 1t/ha à 3t/ha.

Tableau 1 : prévisions et réalisations de semences

Année	Objectif en t	réalisations en t	Observations	Taux de réalisation	Coût en FCFA
2014	8 813	5 111	5003T semences non certifiées	58,0	2 042 075 000
2015	10 644	5 390	semence certifiée	50,6	3 463 322 075
2016	11 481	7 182	semence certifiée	62,6	3 588 978 825
2017	12 733	7 069	semence certifiée	55,5	3 541 048 825
2018	13 000	7 404	semence certifiée	57,0	4 031 725 250
2019	13 000	9 285	semence certifiée	71,4	5 216 600 332
TOTAL	69 671	41 441		59,5	21 883 750 307

Des efforts importants ont été consentis de 2014 à 2019 pour l'acquisition de semences. En 2014, l'essentiel des semences n'étaient pas certifiées ; il s'agissait plutôt de paddy ordinaire. Son impact était ainsi très limité sur le rendement et la production globale.

Il est à noter qu'aucun objectif quantitatif de mise en place de semences n'a été atteint et 93% de l'effort financier est supporté par le budget de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ne supportant, à travers leur financement de projet que 7%. 10056452

2.4 Bilan de l'appui à l'accès aux engrais

L'engrais est un autre intrant qui favorise un bon rendement. Dans cette perspective, l'Etat et les PTF ont subventionné les différentes formules utilisées dans la riziculture au Sénégal (urée, DAP, 15 15 15).

Tableau 2 : Prévisions et réalisations dans la fourniture d'engrais

Année	Objectifs en t	réalisations en t	Taux de réalisation	Coût de la subvention en FCFA
2014	39 184	22 656	57,8	7 536 819 800

2015	43 992	31 766	72,2	10 281 566 800
2016	50 620	47 784	94,4	15 423 087 541
2017	56 037	39 559	70,6	12 446 434 266
2018	60 000	48 167	80,3	15 440 571 716
2019	64 000	35 946	56,2	9 407 927 500
TOTAL	313 833	225 878	72,0	70 536 407 623

A l'image des semences, ce sont 72% des objectifs de mise en place d'engrais qui ont été atteints. L'effort financier de la subvention est supporté à 90% par le budget consolidé d'investissement (BCI) de l'Etat, les PTF assurant les 10%.

2.5 Aménagements hydro agricoles en riziculture pluviale

La gestion de l'eau à la parcelle est essentielle pour les économies d'eau, un bon comportement des plants et *in fine* un bon rendement.

La riziculture pluviale était jusque-là le parent pauvre dans la plupart des investissements, malgré un potentiel avéré.

Tableau 3 : objectifs et réalisations du programme d'aménagements en pluvial

Année	Objectifs en ha	réalisations en ha	Taux de réalisation	Coût FCFA
2014	15 000	0	0,0	
2015	15 000	2 025	13,5	3 900 856 535
2016	15 000	70	0,5	78 483 476
2017	15 000	2 398	16,0	5 193 856 287
2018	15 000	2 701	18,0	2 828 440 297
2019	15 000	2 924	19,5	2 059 220 000
TOTAL	90 000	10 118	11,2	14 060 856 595

Un effort particulier est à faire pour sécuriser la ressource eau dans la parcelle et rendre les riziculteurs plus résilients face aux changements climatiques. Aujourd'hui, seuls 4% du financement sont supportés par le BCI, le reste étant assuré par les PTF, à travers les projets.

2.6 Aménagements en riziculture irriguée

Les prévisions d'autosuffisance en riz étaient basées aussi sur la création de nouveaux aménagements en riziculture irriguée, en plus du programme d'entretien et de réfection.

En ce qui concerne les nouvelles créations, les prévisions et réalisations sont les suivantes.

Tableau 4 : Objectifs et réalisations du programme d'aménagements en irrigué

Année	Objectif en ha	Réalisations en ha	Taux de réalisation	Coût en FCFA
-------	----------------	--------------------	---------------------	--------------

2014	6 003	3 510	58,5	10 881 000 000
2015	3 976	9 220	231,9	10 297 172 438
2016	5 594	3 886	69,5	9 715 000 000
2017	4 719	2 584	54,8	8 884 000 000
2018	5 000	595	11,9	3 710 000 000
2019	5 000	525	10,5	2 322 000 000
TOTAL	30 292	20 320	67,1	45 809 172 438

Ici également, 88% du financement est obtenu grâce aux PTF, l'Etat à travers le BCI ne supportant que les 22%. Il est à noter ici aussi que les objectifs n'ont pu être atteints.

Les retards constatés dans la mise en œuvre du projet financé par Exim Bank India expliquent, pour l'essentiel, la non atteinte de l'objectif des 30 000 ha.

2.7 Modernisation des équipements rizières

La riziculture a bénéficié d'un vaste programme de modernisation des équipements depuis 2014.

Même si aucun des objectifs finaux n'a été atteint, les acteurs reconnaissent à l'unanimité que l'effort est inédit. Il a fallu la mobilisation exceptionnelle de ressources financières pour en arriver à ce stade.

Tableau 5 : Objectifs et réalisation en matière d'acquisition d'équipements

Désignation		ANNEE						TOTAL
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Unités de chaîne motorisées (tracteurs équipés)	Objectif en nb	178	28	38	31	725	1000	2 000
	réalisations en nb	0	847	54	520	0	10	1 431
	Taux de réalisation en %	0	3 025	142	1 677	0	1	72
moissonneuses-batteuses	Objectif en nb	106	4	7	6	50	27	200
	réalisations en nb	0	36	75	114	0	0	225
	Taux de réalisation en %	0	900	1 071	1 900	0	0	113
motoculteurs	Objectif en nb	516	122	163	130	40	29	1 000
	réalisations en nb	0	95	36	28	0	100	259
	Taux de réalisation en %	0	78	22	22	0	345	26
batteuses	Objectif en nb	743	273	246	364	250	124	2 000
	réalisations en nb	0	173	34	30	16	56	309
	Taux de réalisation en %	0	63	14	8	6	45	15
décortiqueuses	Objectif en nb	1204	378	368	524	15	11	2 500
	réalisations en nb	0	65	38	100	16	35	254
	Taux de réalisation en %	0	17	10	19	107	318	10
mini rizeries	Objectif en nb	111	40	29	47	0	0	227
	réalisations en nb	0	0	6	0	0	1	7

	Taux de réalisation en %	0	0	21	0	0	0	3,1
GMP	Objectif en nb	500	500	500	500	500	500	3 000
	réalisations en nb	115	499	459	154	154	154	1 535
	Taux de réalisation en %	23	100	92	31	31	31	51

Tableau 6 : Coût des tracteurs équipés

Année	NB	Coût en FCFA
2014	0	0
2015	847	21 474 395 313
2016	54	911 404 200
2017	520	8 325 630 000
2018	0	0
2019	10	266 344 150
TOTAL	1 431	30 977 773 663

Ce financement est essentiellement assuré par les PTF, l'Etat à travers son BCI n'assurant directement que les 3%.

Il en est de même pour l'acquisition des motoculteurs, très appréciées en riziculture pluviale.

Tableau 7 : Coût des motoculteurs

Année	NB	Coût en FCFA
2014	0	0
2015	95	640 940 000
2016	36	79 440 000
2017	28	120 747 984
2018	0	
2019	100	508 660 400
TOTAL	259	1 349 788 384

Environ 1% est financé directement par le BCI de l'Etat, le reste acquis grâce aux PTF.

Les PTF ont joué aussi un rôle crucial dans l'acquisition des moissonneuses-batteuses en finançant 85% du montant des acquisitions.

Tableau 8 : Coût des moissonneuses-batteuses

Année	NB	Coût en FCFA
2014	0	0
2015	36	2 129 131 429
2016	75	2 700 000 000
2017	114	97 000 000
2018	0	
2019	0	
TOTAL	225	4 926 131 429

Jusqu'en 2014, les conditions de récolte étaient très compliquées, ce qui ne favorisait pas l'augmentation des superficies emblavées en riziculture irriguée.

Les acquisitions de moissonneuses-batteuses ont fortifié la riziculture irriguée et encouragées l'investissement dans les unités de transformation.

L'augmentation de la production dans tous les écosystèmes s'est accompagnée d'un besoin immense en batteuses.

Tableau 9 : Coût des batteuses

Année	NB	Coût en FCFA
2014	0	
2015	173	582 970 447
2016	34	58 880 000
2017	30	69 242 000
2018	16	35 848 400
2019	56	203 400 000
TOTAL	309	950 340 847

Les PTF ont aidé au financement dans l'acquisition de ces batteuses à hauteur de 70% et le BCI assurant les 30%.

Les PTF ont aussi participé aux acquisitions de cet autre équipement de transformation post-récolte qu'est la décortiqueuse, en assurant 98% du financement et l'Etat les 2% à partir du BCI.

Tableau 10 : Coût des décortiqueuses

Année	NB	Coût en FCFA
2014	0	
2015	65	234 750 000
2016	38	59 400 000
2017	100	336 123 000
2018	16	42 167 380
2019	35	149 578 110
TOTAL	254	822 018 490

Dans la riziculture irriguée, le groupe motopompe est fortement utilisé. L'Etat a aidé à hauteur de 75% à l'acquisition des GMP, les PTF en assurant le reste.

Tableau 11 : Coût des GMP

Année	NB	Coût en FCFA
2014	115	920 000 000

2015	499	3 992 000 000
2016	459	3 672 000 000
2017	154	1 232 000 000
2018	154	1 232 000 000
2019	154	1 232 000 000
TOTAL	1 535	12 280 000 000

Les magasins de stockage ont aussi connu des évolutions, particulièrement en riziculture irriguée. L'Etat a participé à hauteur de 27% sur le financement des 82 magasins, correspondant à une capacité additionnelle de plus de 30 000 tonnes.

Tableau 12 : Coût des magasins de stockage

Année	NB	Coût en FCFA
2014	0	0
2015	39	481 461 061
2016	7	228 553 500
2017	8	320 000 000
2018	34	680 000 000
2019	2	46 000 000
TOTAL	90	1 756 014 561

2.8La mobilisation des ressources et le résultat financier hors valeur ajoutée

De 2014 à 2019, c'est 205 501 245 863 FCFA qui ont été investis par l'Etat et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur une projection de besoins de 424 653 000 000 FCFA juste entre 2014 et 2017.

Ces investissements ont permis d'obtenir une production de riz paddy équivalent à 723 548 124 606 FCFA.

II Plan de relance du PNAR 2020-2023

Il est bon de rappeler que les pays membres de la CARD ont convenu d'une seconde phase couvrant 2020 à 2030, avec comme objectif d'arriver à nouveau à un doublement de la production à terme. Pour arriver à ce résultat, il s'agira de maintenir les efforts dans toute la chaîne de valeur.

Chaque pays a engagé un processus de planification en vue de bâtir une politique qui devra conduire vers l'autosuffisance, ou du moins le doublement.

Au Sénégal la réflexion a été engagée avec tous les acteurs de la chaîne de valeur en vue de s'accorder sur les niveaux de productions qu'il est possible d'atteindre et les besoins en investissements correspondants.

Avant même le terme de la réflexion, la pandémie de la COVID-19 a rappelé la nécessité que chaque pays assure sa propre souveraineté alimentaire. En effet, un impact important de la

Covid-19 est attendu sur le dysfonctionnement de toutes les chaînes internationales d'approvisionnement en denrée alimentaire dont le riz. La question est maintenant de savoir comment atteindre au plus vite l'autosuffisance tout en relançant le secteur économique global. C'est l'objet de ce Plan de relance.

L'évolution du rythme de production doit être accélérée, et c'est conscient de cela que le Gouvernement du Sénégal a pris la décision de renforcer le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) à travers une stratégie misant notamment sur l'implication du secteur privé.

Dans cette perspective, six domaines prioritaires ont été identifiés : (i) les intrants ; (ii) les équipements ; (iii) les aménagements hydro-agricoles ; (iv) le stockage ; (v) les pistes de production et (vi) l'appui conseil. Ces interventions devraient permettre de réaliser des avancées significatives dans la marche vers l'autosuffisance.

2.1 Les prévisions d'emblavures et de production

Le tableau 13 propose l'évolution des emblavures et productions prévues entre 2020 et 2023 dans tous les écosystèmes.

Il s'agira d'accorder une attention particulière aux mécanismes d'impulsion afin que ce rendez-vous soit respecté. Pour cela, il faut une meilleure valorisation du potentiel rizicole dans la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS), en Casamance, dans le Sine-Saloum et dans le Sénégal oriental.

Les superficies à emblaver dans le système pluvial sont stabilisées sur la période considérée. Le rendement, par contre, a évolué d'un point en passant de 3t/ha à 4t/ha dans toutes les régions de la Casamance pour tenir compte de l'incidence des aménagements prévus.

En effet, il est nécessaire de se fixer un objectif de nouveaux aménagements de 100 000 ha destinés à la riziculture pluviale, à réaliser avant l'hivernage 2022.

Ces nouveaux aménagements seront destinés aux populations locales organisées sous formes d'organisations d'exploitants, avec la supervision des collectivités territoriales concernées.

En ce qui concerne la riziculture irriguée, dans la VFS, la prise en compte de la fin des travaux de certains projets d'aménagement fera évoluer la superficie annuelle emblavée d'environ 90 000 ha en 2020 à 94 300 ha en 2021.

En ce qui concerne le bassin de l'Anambé, la réhabilitation de certains secteurs permettra de faire passer la superficie annuelle emblavée de 3 819 ha en 2020 à 5000 ha en 2023.

Le système irrigué étant la seule voie fiable qui permet de sécuriser la production quel que soit le comportement de l'hivernage, et face aux changements climatiques qui n'augurent aucune certitude, le Sénégal se doit de se doter d'un patrimoine foncier aménagé qui garantisse, au moins le minimum.

Au cas échéant, un objectif de nouveaux aménagements portant sur 41 000 ha est fixé pour avoir un fort impact sur la production. Pour ces nouveaux aménagements, qui doivent être

réalisés avant 2023, il s'agira de bien s'entendre avec les collectivités territoriales impactées, les populations locales sur l'impératif d'une double culture intégrale. L'exemple du projet 3PRD peut être amélioré en exigeant : le respect du calendrier cultural et la double culture systématique ou le transfert provisoire du droit d'usage vers un autre exploitant.

Les nouveaux aménagements en système irrigué seront répartis entre la VFS (10 000 ha) ; le bassin de l'Anambé (10 000ha) ; la zone de Gouloumbou (2000 ha) ; la vallée d'Affiniam (6000 ha) : la zone de la Falémé à Kédougou (4500 ha), la zone de Diopkounda (5000 ha) et la zone de Guidel (3500 ha).

Tableau 13 : Pr vision d'emblavures en ha et de production en t

REGIONS	2020		2021		2022		2023	
	EMBLAVURES	PRODUCTION	EMBLAVURES	PRODUCTION	EMBLAVURES	PRODUCTION	EMBLAVURES	PRODUCTION
THIES	300	900	300	900	300	900	300	900
FATICK	8 000	24 000	8 000	24 000	8 000	24 000	8 000	24 000
KAOLACK	3 000	9 000	3 000	9 000	3 000	9 000	3 000	9 000
KAFFRINE	600	1 800	600	1 800	600	1 800	600	1 800
TAMBACOUNDA	9 000	27 000	9 000	27 000	9 000	27 000	9 000	27 000
KEDOUGOU	10 000	30 000	10 000	30 000	10 000	30 000	10 000	30 000
ZIGUINCHOR	55 000	165 000	55 000	165 000	55 000	220 000	55 000	220 000
SEDHIOU	95 000	285 000	95 000	285 000	95 000	380 000	95 000	380 000
KOLDA	130 000	390 000	130 000	390 000	130 000	520 000	130 000	520 000
S/TOTAL PLUVIALE	310 900	932 700	310 900	932 700	310 900	1 212 700	310 900	1 212 700
VFS	90 000	545 000	94 300	564 800	105 000	632 500	119 700	779 650
ANAMBE	4 000	20 000	4 000	20 000	11 000	55 000	20 000	100 000
Gouloumbou							2 000	10 000
Affiniam							6 000	30 000
Fal���							4 500	22 500
Diopkounda							5 000	25 000
Guidel							3 500	17 500
S/TOTAL IRRIGUEE	94 000	565 000	98 300	584 800	116 000	687 500	160 700	984 650
TOTAL GENERAL	404 900	1 497 700	409 200	1 517 500	426 900	1 900 200	471 600	2 197 350

2.2 les besoins en intrants

Les efforts considérables de l'Etat du Sénégal à travers le PNAR ces dernières années ont permis un accès facile à des semences certifiées notamment grâce à la politique de subvention. Cependant, malgré un catalogue assez fourni, la disponibilité des variétés pluviales fait encore défaut.

Il s'agira ici de maintenir les efforts du PNAR tout en insistant sur la disponibilité variétale au niveau producteur. La stratégie proposée mettra l'accent sur les points suivants :

- La production de semences de pré-base par l'ISRA: conformément à la législation, les structures de recherche assureront la production des pré-bases. Ils devront, sur la base de commande, mettre à dispositions des quantités nécessaires de variétés adaptées.
- La production de semences certifiées de niveaux bases et R1 : Les multiplicateurs devront contractualiser avec les structures de recherches. Ils devront assurer la production des bases et des R1 et seront suivis par le service semencier.
- La mise en place des semences au niveau producteur : Les commandes au niveau des opérateurs mettront l'accent sur des variétés adaptées, la qualité des semences et le respect des délais de mise en place. Il faudra aussi rendre effective la traçabilité des semences.
- La mise en place d'un plan pluriannuel semencier : la viabilité d'une filière semencière nécessitera que les acteurs travaillent sur un même calendrier. Une planification concertée facilitera grandement une dynamique de la filière.

Afin d'optimiser le potentiel du pluvial un programme de production de semences a été proposé selon le tableau suivant.

Tableau 14 : Prévisions production de semences pré base pour zone pluviale

Année	Bas-fonds	Plateau	Total	Coût FCFA
	Semences Pré base en tonnes			
2020	10	5	15	25 000 000
2021	15	8	23	30 000 000
2022	17	13	30	35 000 000
2023	24	16	40	48 000 000

TOTAL	66	42	108	138 000 000
-------	----	----	-----	-------------

Tableau 15 : Prévisions production de semences pré base pour zone irriguée

Année	Irrigué	Coût FCFA
	Semences Pré base en tonnes	
2020	15	30 000 000
2021	22	44 000 000
2022	28	49 000 000
2023	35	55 000 000
TOTAL	100	178 000 000

Tableau 16 : Prévisions production de semences base

Année	Bas-fonds	Plateau	Mangrove	Total	Coût FCFA
	Semences Base en tonnes				
2020	427,61	160,2	1,18	588,99	369 410 000
2021	475,12	176,08	1,29	652,49	409 100 000
2022	527,59	192,96	1,39	721,94	452 450 000
2023	586,01	211,52	1,49	799,02	500 560 000
Total					1 731 520 000

Il est retenu de ne pas viser une couverture intégrale de l'utilisation de semences certifiées et engrais.

En riziculture pluviale, il est prévu de ne viser que 75% avec une dose moyenne de semis de 80 kg par hectare et 20% des emblavures qui utiliseront des engrais.

En riziculture irriguée, il est retenu de viser 80% des emblavures avec une dose de semis de 120 kg/ha, 350kg/ha pour l'urée et 100kg/ha pour le DAP.

Tableau 17 : prévisions de production de semences certifiées R1 en tonnes

Désignation	2021	2022	2023
pluvial	18 654	18 654	18 654
irrigué	9 437	11 136	15 427
Total	28 091	29 790	34 081

Tableau 18 : besoins prévisionnels d'engrais en tonnes

Besoins engrais	2021	2022	2023
UREE PLUVIAL	9 327	9 327	9 327
NPK (15 15 15) PLUVIAL T	12 436	12 436	12 436
UREE IRRIGUE	27 524	32 480	54 600
DAP IRRIGUE	7 864	9 280	12 856

Tableau 19 : besoins prévisionnels en produits phytosanitaires

	2021	2022	2023
BESOINS EN PRODUITS PHYTO DANS LE PLUVIAL			
Propanil en millions de litres	0,58668	0,7936248	0,92
Weedone 2,4 D en millions de litres	0,073335	0,0992031	0,12
Acetamipride+ Lambda-cyhalothrine	0,073335	0,0992031	0,12
ChloropyriphosEtyl	0,01833375	0,02480077 5	0,029
Coût PRODUIT PHYTO PLUVIAL en FCA	3057702825	4136273254	4 796 359 308
BESOINS EN PRODUITS PHYTO DANS L'IRRIGUE			
Propanyl (litre)	800000	1000000	1 133 333
Weedone (litre)	200000	250000	283 333
Avicide (litre)	10000	10000	10 000
Coût PRODUIT PHYTO EN IRRIGUE en FCA	4281000000	5306000000	5 989 333 333
COÛT TOTAL PRODUIT PHYTO	7338702825	9442273254	10785692641

2.3 les besoins en équipements de production

L'amélioration de la productivité exige un renforcement accru de la mécanisation. Elle est nécessaire à une intensification culturale, au respect du calendrier cultural et à une amélioration de la qualité du riz.

La réduction du temps de récolte permet de lutter contre les pertes, souvent très importantes, et aller en double campagne pour la riziculture irriguée. Le renforcement des équipements de récolte peut être un facteur de stimulation à davantage emblaver pour l'ensemble des systèmes de riziculture. En pluvial, on pense beaucoup aux moyens de récolte pour apprécier la superficie à semer.

Pour garantir une exploitation optimale des nouveaux aménagements, il faudra aussi que le niveau des équipements de production, de récolte, de stockage et de transformation soit fortement amélioré.

En fonction des zones de production, la puissance des machines sera adaptée. C'est ainsi qu'en zone irriguée, la puissance sera comprise entre 100 et 160 CV alors que pour le pluvial, elle sera de 50 à 100 CV.

Les besoins pendant cette période sont, entre autres de 1500 tracteurs équipés, 400 moissonneuses et divers autres équipements. Un encouragement peut être fait en direction des industriels à installer des usines de montage de ces équipements.

La mise en place fonds de garantie et/ou d'accès au crédit d'équipement peut faciliter la modernisation des exploitations agricoles.

Par ailleurs, en riziculture irriguée, en plus des aménagements, il existe aussi des besoins en équipements d'irrigation (kits complets de groupes motopompes) et en équipements de traitement phytosanitaire.

Tableau 20 : Besoins en GMP et GEP pour la VFS

Années	Delta	Moy Vallée	Total
2020	0	35	35
2021	440	21	461
2022	250	29	279
2023	304	30	334
Total	994	115	1109

Tableau 21 : besoins en équipement de traitement phytosanitaire

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire (F CFA)	Coût total (F CFA)
Avion agricole	1	Unité	300 000 000	300 000 000
Service après-vente	1	Unité	200 000 000	200 000 000
Drones	2	Unité	75 000 000	150 000 000
véhicule de traitement	5	Unité	36 000 000	180 000 000
appareils de traitements autoportés	10	Unité	10 000 000	100 000 000
TOTAL				930 000 000

2.5 les besoins en travaux aménagement et d'entretien

Les emblavures et productions projetées sont conditionnées par la réalisation des travaux d'aménagements prévus dans les différents écosystèmes, tels que décrit dans le point 2.1.

Tableau 22 : Besoins en travaux d'aménagement en ha

Désignation	2 021	2 022
IRRIGUE	20 000	21 000
PLUVIAL		100 000
TOTAL	20 000	121 000

En ce qui concerne la riziculture irriguée, les 41000 ha de nouveaux aménagements sont répartis entre 2021 et 2022. Les travaux entamés en 2021 devraient être disponibles en 2022 et ceux de 2022 prêts pour les saisons de 2023.

Ces aménagements pourraient être augmentés avec l'implication du secteur privé. Dans cette perspective, la VFS possède un potentiel de 125 000 ha non aménagés, dont les 52 000 ha sont rizicultivables. Les collectivités locales pourraient, chacune, développer une stratégie d'accueil du secteur privé, qui leur mettrait en lien avec les populations locales.

Au cas échéant, l'aménagement additionnel de cette superficie non encore aménagée et emblavée en double culture intégrale permettrait d'augmenter la production de plus 600 000 tonnes de paddy par an.

Pour la riziculture pluviale, les 100 000 ha à aménager devront être entamés dès 2021 pour être emblavés dès l'hivernage 2022.

Le faible niveau d'aménagements, la quasi-absence d'aménagements parcellaires et l'ensablement de vallées sont des contraintes majeures auxquelles est confrontée la riziculture pluviale. Des efforts seront faits afin d'atténuer ces problèmes. En vue de réduire les risques liés aux perturbations climatiques, des aménagements de vallées doivent être entrepris. Ces aménagements permettent de désensabler, bloquer la salinisation, faire du planage, conserver l'eau de pluie, réduire voire supprimer la perte inutile d'eau de ruissellement, pour ainsi favoriser de bon rendement.

En plus de ces besoins en nouveaux aménagements, il faudra prévoir annuellement 5 milliards FCFA destinés à l'entretien des anciens aménagements.

Besoins en réhabilitation/ réfection des aménagements dans la VFS

2020	2021	2022	2023	Total (ha)
0	3300	8200	9875	21375

Besoins annuels en maintenance des infrastructures dans la VFS

Rubriques	Années				TOTAL
	2020	2021	2022	2023	
FOMAED	274	923	942	942	3 080
FOMPI	0	300	300	300	900
FOMIIG	0	350	350	350	1 050
SP	62	270	75		407
TOTAL	336	1843	1667	1592	5437

Par ailleurs, la mise en place d'ouvrage anti sel sur le bao bolong de Nioro permettra de consolider fortement la riziculture pluviale. Dans cette perspective, il est retenu de construire un grand barrage antisel à Keur Tamba, deux autres barrages de retenue d'eau et des aménagements complets de périmètres irrigués villageois, pour des perspectives d'emblavure de plus de 31 000 hectares en riziculture (hivernage) et plus de 700 hectares en riziculture de contre saison en année humide (pluviométrie est de 1 220 mm). Le cout de ces aménagements est estimé à 84 133 075 000 FCFA.

L'aménagement du BaoBolong positionnerait le riz comme une culture de rente, et contribuerait à la couverture des besoins en riz du département de Nioro, mais aussi à la génération d'un surplus de production destiné à la commercialisation. Il contribuerait en plus, et de façon substantielle, à la réalisation des objectifs nationaux d'autosuffisance en riz. En somme, ce projet mobiliserait plus de 25 000 ménages ruraux, soit environ 200 000 personnes et contribuerait à la fixation des populations dans leur terroir, les jeunes en particulier, grâce à leur mobilisation pendant toute l'année, autour d'activités génératrices de revenus.

2.6 les besoins en magasins de stockage

Il faudra accompagner la hausse du niveau de production par la création de magasins de stockage.

Tableau 23 : Besoins en magasins de stockage et silos

Désignation	montant en FCFA
140 magasins de stockage en irrigué	7 200 000 000
50 silos en zone irriguée	3 360 000 000
221 magasins en pluvial	4 549 100 000
S/TOTAL IV. STOCKAGE	15 109 100 000

Ceux à construire en riziculture irriguée seront de dimension supérieure.

2.7 les besoins en pistes de production

Dans les zones à riziculture irriguée, la mise en place de pistes de production permettra de faciliter la double culture. De façon globale, l'accès aux parcelles et l'évacuation des récoltes seront facilités.

Tableau 24 : Besoins en pistes de production

Désignation	montant en FCFA
200 km de piste en irrigué	6 000 000 000
5 00 km de piste en pluvial	15 000 000 000
S/TOTAL V. PISTE DE PRODUCTION	21 000 000 000

2.8 le Conseil agricole et les besoins en ressources humaines et logistiques

L'appui conseil est primordial pour assurer le développement de la riziculture car permettant entre autres :

- Les renforcements de capacités des producteurs sur les bonnes pratiques ;
- La diffusion des nouvelles technologies agricoles ;
- La structuration des acteurs ;
- L'accès au crédit qui peut être difficile en pluvial.

Les activités majeures de CAR pour le PNAR « nouveau » seront axées sur la mise à l'échelle de la digitalisation du conseil (E-conseil) pour atteindre un grand nombre de bénéficiaires, la formation à travers les Champs Ecoles Producteurs (CEP) comme outil de CAR, la diffusion des innovations technologiques à travers les parcelles de démonstrations, le renforcement des organisations de producteurs de semences et le renforcement du dispositif de Conseillers Agricoles.

Compte tenu des objectifs d'emblavures et de productions attendues, un besoin en ressources humaine et en logistique a été exprimé.

Tableau 25 : Besoins en ressources humaines

Régions	Ressources Humaines
---------	---------------------

	Ingénieur Agronome	Ingénieur des Travaux	CAR
Fatick	1	3	14
Kaolack		4	20
Kolda	1	0	29
Tambacounda	1	2	15
Thiès	1	0	4
Ziguinchor	1	3	21
Sédhiou	2	5	45
Kédougou	1	2	9
Kaffrine			
Total	8	19	157

L'accompagnement plus accru du service d'appui conseil nécessite de renforcer la logistique des DRDR et des structures d'encadrement. Ces besoins sont exprimés dans le tableau suivant :

Tableau 26 : Besoins en ressources logistiques

Régions	Logistique								
	SIG	Station Wagon	Pick up	Moto	Ord B	Ord P	GPS	Imprimante	Smartphones
Fatick	1	1	4	19	5	15	5	5	10
Kaolack		1	4	8	4	10	10	4	0
Kolda	1	1	3	10	5	10	10	5	0
Tambacounda		1	5	15	5	15	5	5	10
Thiès	0	1	3	4	4	4	4	4	0
Ziguinchor	1	1	5	16	5	28	8	5	15
Sédhiou	1	0	4	9	0	10	10	5	0
Kédougou		1	3	9	0	10	10	5	0
Kaffrine		1	4	8	4	10	10	4	0
Total	4	8	35	98	32	112	72	42	35

III résumé des besoins en investissements

Dans les trois (03) prochaines années, c'est un investissement de 826 802 045 107 FCFA qui devrait être consacré à la riziculture pour assurer dans les meilleures conditions l'autosuffisance. 14,5% de cet investissement devront être réservés aux intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires) ; 9,4% pour les équipements de production, de traitement et de transformation ; 72,23% aux aménagements hydroagricoles ; 2,11% aux pistes de production ; 1,46% aux magasins de stockage et 0,2% pour le conseil.

Tableau 27 : Récapitulatif des besoins d'investissement

Désignation	Montant	Pourcentage
I. INTRANTS		
semences pré base	316 000 000	4,19
semences base	1 731 520 000	
semences R1, R2 pour pluvial	27 981 000 000	
semences R1, R2 pour irrigué	11 700 000 000	
S/Total semences	41 728 520 000	
urée pour pluvial	8 897 958 000	4,25
urée pour irrigué	33 390 000 000	
S/Total urée	42 287 958 000	
NPK pluvial	12 535 488 000	2,09
DAP irrigué	8 250 000 000	
S/total engrais	20 785 488 000	
Produit phyto pluvial	11 990 335 387	3,97
produit phyto irrigué	27 566 668 720	
S/total produit phyto	39 557 004 107	
S/TOTAL I. INTRANTS	144 358 970 107	14,50
II. EQUIPEMENTS		
1500 tracteurs, offsets et remorques	37 500 000 000	9,40
1000 Groupes moto pompes pour irrigué	12 000 000 000	
400 moissonneuses batteuses	38 800 000 000	
500 batteuses	1 500 000 000	
500 décortiqueuses	1 750 000 000	
200 motofaucheuses	600 000 000	
100 motoculteurs	530 000 000	
Avion agricole	300 000 000	
Service après-vente	200 000 000	
Drones	150 000 000	
véhicule de traitement	180 000 000	
appareils de traitements autoportés	100 000 000	
S/TOTAL II. EQUIPEMENTS	93 610 000 000	
III. AMENAGEMENTS		
réhabilitation et entretien sur 3 ans	56 778 000 000	72,23

41 000 ha création en irrigué	205 000 000 000	
100000 ha aménagement en pluvial	250 000 000 000	
aménagement du BaoBolong Nioro	84 133 075 000	
Gouloumbou	13 000 000 000	
Affiniam	27 500 000 000	
Falémé	27 000 000 000	
Diopkounda	33 000 000 000	
Guidel	22 750 000 000	
S/TOTAL III. AMENAGEMENTS	719 161 075 000	
IV. STOCKAGE		
140 magasins de stockage en irrigué	7 200 000 000	1,45
50 silos en zone irriguée	3 360 000 000	
221 magasins en pluvial	3 906 000 000	
S/TOTAL IV. STOCKAGE	14 466 000 000	
V. PISTES DE PRODUCTION		
200 km de piste en irrigué	6 000 000 000	2,11
5 00 km de piste en pluvial	15 000 000 000	
S/TOTAL V. PISTE DE PRODUCTION	21 000 000 000	
VI. CONSEIL AGRICOLE	2 000 000 000	0,20
Formation des acteurs, suivi et évaluation	1 000 000 000	0,10
TOTAL GENERAL	995 596 045 107	100

IV Financement acquis

A l'examen des projets dont le financement est déjà obtenu, on peut constater qu'une partie de ce financement est déjà acquis. Le tableau suivant indique ce qui est obtenu et précise le restant à chercher.

Tableau 28 : financements disponibles et à chercher en FCFA

Désignation	Montant	FINANCEMENT ACQUIS	FINANCEMENT A RECHERCHER
semences	41 728 520 000	2 678 599 000	39 049 921 000
engrais	63 073 446 000	3 780 000 000	59 293 446 000
produit phyto	39 557 004 107	912 000 000	38 645 004 107
S/TOTAL I. INTRANTS	144 358 970 107	7 370 599 000	136 988 371 107
II. EQUIPEMENTS	93 080 000 000	4 937 000 000	88 143 000 000
III. AMENAGEMENTS	719 161 075 000	141 735 117 978	577 425 957 022
IV. STOCKAGE	14 466 000 000	5 244 100 000	9 221 900 000
V. PISTE DE PRODUCTION	21 000 000 000	6 923 000 000	14 077 000 000
VI. CONSEIL AGRICOLE	2 000 000 000	0	2 000 000 000

Formation des acteurs, suivi et évaluation	1 000 000 000	0	1 000 000 000
TOTAL GENERAL	995 066 045 107	166 209 816 978	828 856 228 129

V Besoins en financement par an

En éclatant les besoins financiers par an, hors apport des projets, le tableau suivant renseigne sur les ressources à mobiliser pour que le projet d'autosuffisance soit mené dans les meilleures conditions.

Tableau 29 : besoins en financement à trouver par an

Désignation	FINANCEMENT A RECHERCHER	2021	2022	2023
semences	39 049 921 000	11 897 977 205	13 006 826 089	14 145 117 706
engrais	59 293 446 000	17 803 802 577	19 800 534 689	21 689 108 734
produit phyto	38 645 004 107	12 238 350 552	12 871 077 506	13 535 576 049
S/TOTAL I. INTRANTS	136 988 371 107	41 940 130 334	45 678 438 284	49 369 802 488
II. EQUIPEMENTS	88 143 000 000	22 035 750 000	30 850 050 000	35 257 200 000
III. AMENAGEMENTS	577 425 957 022	144 356 489 256	202 099 084 958	230 970 382 809
IV. STOCKAGE	9 221 900 000	2 305 475 000	3 227 665 000	3 688 760 000
V. PISTE DE PRODUCTION	14 077 000 000	3 519 250 000	4 926 950 000	5 630 800 000
VI. CONSEIL AGRICOLE	2 000 000 000	500 000 000	700 000 000	800 000 000
Formation des acteurs, suivi et évaluation	1 000 000 000	250 000 000	350 000 000	400 000 000
TOTAL GENERAL	828 856 228 129	214 907 094 589	287 832 188 242	326 116 945 298

VI Mesures présidentielles

En vue de mobiliser l'opinion nationale et régler en même temps des contraintes qui pesaient à l'époque sur la chaîne de valeur riz, Son Excellence Monsieur le Président de la République avait, lors d'un Conseil Présidentiel tenu le 02 février 2015, pris huit (08) mesures fortes et salutaires dont les débuts de mises en œuvre ont contribué à supprimer beaucoup de goulots d'étranglement.

Il s'agira de reconduire certaines de ces mesures et d'en rajouter d'autres.

Mesures à reconduire

Mesure n° 1 : la suppression de la prime fixe pendant la période de non production et voir comment l'alléger pendant les périodes de production. **Cette mesure n'est pas à l'heure actuelle entièrement mise en œuvre par la Senelec.**

Mesure n° 2 : la systématisation de l'approvisionnement des structures de l'Etat (Armée, Gendarmerie, hôpitaux, solidarité nationale, Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), établissements pénitentiaires, Douane, universités, etc.) en riz à partir de la production locale.

La systématisation n'est pas effective, même si quelques structures de l'Etat s'approvisionnent de plus en plus en riz sénégalais.

Mesure n° 3 : l'arrêt des importations de riz entier.

Cette mesure n'est pas mise en œuvre.

Mesure n° 4 : l'application effective de l'indexation des autorisations d'importation de riz à l'achat d'un quota de riz local, sur la base de contrats avec les riziers agréés par la SAED ou la SODAGRI suivant leur zone d'intervention. **(en cours de mise en œuvre, avec contraintes à lever).**

Mesure n° 5 : la mise en place d'un fonds de garantie pour les riziers de l'ordre de 3 Milliards pour alléger leurs conditions d'éligibilité au financement CNCAS. **(non mise en œuvre).**

Mesures nouvelles :

Mesure n° 6 : L'accès au marché du matériel agricole conditionné à l'existence d'un service après-vente avéré, avec un encouragement à l'installation au Sénégal d'usine de montage/assemblage dans le court et moyen terme ;

Mesure n° 7 : la poursuite de la politique de subvention des intrants (semences certifiées, fertilisants et produits phytosanitaires) et des équipements (de production, de traitement phytosanitaire, de récolte et de transformation), à faire évoluer de 50 à 65% ;

Mesure n° 8 : le renforcement du dispositif actuel d'allègement des conditions d'acquisition de matériels des producteurs ;

Mesure n° 9 : la mise en place d'un fonds de financement du crédit d'investissement pour les entretiens et réfections en riziculture irriguée, au profit des riziculteurs ;

Mesure n° 10 : l'allègement des procédures de passation des marchés dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme.

- la baisse du taux d'intérêt du crédit LBA de 7,5 à 6,5%
- La suppression de la prime fixe sur l'électricité

- L’annualisation du crédit et à terme un système de financement pluriannuel

VII Conclusion

Le Programme national d’Autosuffisance en Riz a permis au Sénégal d’enregistrer de grandes avancées pour la chaîne de valeur riz qu’on peut résumer en 3 points.

Premièrement, la production a été multipliée par 3 entre 2008 et 2019 passant de 408 219 tonnes de paddy à 1 155 337 tonnes en 2019.

Deuxièmement, le riz sénégalais est présent sur tout le territoire national, en excellente qualité et toute l’année. Il y’a moins de 7 ans, il n’était présent que dans la Vallée du Fleuve Sénégal et en Casamance, de façon sporadique et la qualité était très mauvaise.

Enfin, les acteurs de la chaîne de valeur reconnaissent tous de très grands changements favorables dans leurs conditions de travail et de vie.

Il s’agit de consolider ces acquis. Dans ce processus, la fortification du dispositif de management actuel (le PNAR) en outil intégré de toute la chaîne de valeur permettra d’avoir plus de lisibilité dans chaque maillon, plus de crédibilité vis-à-vis des partenaires et une meilleure planification des activités.

Le secteur privé a un rôle plus qu’important à jouer. Il peut valablement massivement investir dans les maillons de l’aménagement, les équipements de production, de récolte, de stockage et de transformation, au travers de Partenariat Public Privé. Cela sous-entend qu’il faut prioritairement laisser le maillon de la production aux populations locales.

Il sera aussi nécessaire de s’accorder sur un protocole motivant capable de garantir l’investissement du privé, le sécuriser et socialement accepté par les populations locales.

ANNEXE

Annexe 1 : Situation du potentiel irrigable dans la VFS par Commune

Communes	Potentiel Irrigable	Superficies aménagées		Potentiel non aménagé	
		Riz	Autres spéc.	Riz	Autres spéc.
DELEGATION DAGANA					
Bokhol	5 807	3 250	568	70	1 919
Diam	31 580	23 192	3 573	831	5 438
Gandon	7 380	472	1 985	253	4 116
Fass Ngom	1 983	-	-	-	2 283
Ndiebene Gandiole	186	-	-	-	186
Ronkh	29 764	24 702	2 892	-	970
Total	76 700	51 616	9 018	1 154	14 912
DELEGATION PODOR					
Boke Dialloubé	1 960	538	525	812	85
Dodel	9 420	615	971	7 500	334
Doumga Lao	8 017	1 012	939	5 983	83
Fanaye	3 879	1 742	1 612	515	10
Gamadji Saare	3 940	1 054	1 055	1 601	230
Guede	8 311	3 062	3 991	1 168	90
Madina Ndiatbé	8 345	805	604	6 476	460
Méry	4 640	565	740	2 550	785
Mbolo Birane	2 498	318	259	1 671	250
Ndiayene Pendao	6 590	2 337	3 441	692	120
Total	57 600	12 048	14 137	28 968	2 447
DELEGATION LAC DE GUIERS					
Keur Momar Sarr	7300	40	2956	90	4214
Mbane	9680	1672	3140	260	4608
Ngniith	15120	35	3572	193	11320
Syer	3400	-	660	-	2740
Communes Bas Ferlo	3000	-	-	-	3000
Total	38500	1747	10328	543	25882
DELEGATION MATAM					
Agnam	3 083	240	109	2 300	434
Aoure	1 070	203	5	462	400
Bokidiawe	10 371	3 921	617	5 033	800
Bokiladji	1 620	213	86	320	1 001
Dabia	8 663	824	448	6 091	1 300
Nabadji Civol	2 914	2 274	300	180	160
Ndendory	2 393	776	85	655	877
Ogo	3 314	943	49	1 027	1 295
Orefonde	751	17	124	520	90
Orkadiere	4 293	1 399	159	406	2 329
Ouro Sidy	4 728	597	182	3 247	702
Total	43 200	11 407	2 164	20 241	9 388
DELEGATION BAKEL					
Balou	4 004	177	281	-	3 546
Bele	3 640	-	90	-	3 550
Gabou	3 392	294	509	322	2 267
Gathiary	987	-	-	-	987
Medina Foulbe	970	-	-	-	970
Moudery	8 357	512	825	953	6 067
Sadatou	599	-	-	-	599
Sinthiou Fissa	2 051	-	50	-	2 001
Total	24 000	983	1 755	1 275	19 987
TOTAL VFS	240 000	77 801	37 402	52 181	72 616

Annexe 2 : Prévision optimiste de la SODAGRI

REGIONS	2 020		2 021		2 022		2 023	
	EMBLAVURES	PRODUCTION	EMBLAVURES	PRODUCTION	EMBLAVURES	PRODUCTION	EMBLAVURES	PRODUCTION
THIES	300	900	300	900	300	900	300	900
FATICK	8 000	24 000	8 000	24 000	8 000	24 000	8 000	24 000
KAOLACK	3 000	9 000	3 000	9 000	3 000	9 000	3 000	9 000
KAFFRINE	600	1 800	600	1 800	600	2 400	600	2 400
TAMBACOUNDA	10 000	30 000	15 000	45 000	17 000	51 000	19 000	57 000
KEDOUGOU	15 000	45 000	20 000	60 000	22 500	67 500	25 000	75 000
ZIGUINCHOR	55 000	165 000	65 000	195 000	70 000	245 000	80 000	280 000
SEDHIOU	95 000	285 000	100 000	300 000	105 000	367 500	110 000	385 000
KOLDA	130 000	390 000	135 000	405 000	140 000	490 000	145 000	507 500
S/TOTAL PLUVIALE	316 900	950 700	346 900	1 040 700	366 400	1 257 300	390 900	1 340 800
VFS	90 000	545 000	94 300	564 800	105 000	632 500	119 700	779 650
ANAMBE	4 000	20 000	4 000	20 000	11 000	55 000	20 000	100 000
Gouloumbou							2 000	10 000
Affiniam							6 000	30 000
Falémé							4 500	22 500

Diopkounda							5 000	25 000
Guidel							3 500	17 500
S/TOTAL IRRIGUEE	94 000	565 000	98 300	584 800	116 000	687 500	139 700	984 650
TOTAL GENERAL	410 900	1 515 700	445 200	1 625 500	482 400	1 944 800	530 600	2 325 450
	PROD PADDY	1 515 700		1 625 500		1 944 800		2 325 450
	PROD RIZ BLANC	985 205		1 056 575		1 264 120		1 511 543
	POPULATION (ansd)	16 705 589		17 215 428		17 738 768		18 275 715
	BESOINS PADDY	2 313 082		2 383 675		2 456 137		2 530 484
	BESOINS RIZ BLANC	1 503 503		1 549 389		1 596 489		1 644 814
	TAUX DE COUV	66%		68%		79%		92%
	Progression			3%		11%		13%

Annexe 3 : PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES VFS 2020 à 2023

Rubriques		Besoins					Budget (Millions FCFA)			Planning de mobilisation montant sollicité (Millions FCFA)			
		2020	2021	2022	2023	Total	TOTAL	Dont acquis	Montant sollicité	2020	2021	2022	2023
BESOINS EN INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT													
Aménagements hydroagricoles	Réhabilitation/réfection (ha)	0	3300	8200	9875	21375	42 958	35878	7 080	0	2500	3500	1080
	Pistes de prod/désenclav (KM)	0	35	65	65	165	3 475	0	3 475	0	725	1325	1425
	Branche B Emissaire					0	10 000	0	10 000	0	400	7000	2600
	Maintenance des axes et chenaux					0	5 438	0	5 438	336	1843	1667	1592
	<i>Sous total 1</i>						61871	35878	25993	336	5468	13492	6697
Équipements d'irrigation	GMP (unité)	0	440	250	304	994	14 910	0	14 910	0	6600	3750	4560
	Electropompe (unité)	35	21	29	30	115	5 750	0	5750	1 750	1050	1450	1500
	<i>Sous total 2</i>	35	461	279	334	1109	20 660	0	20 660	1 750	7 650	5 200	6 060
Matériel de travail du sol	Tracteurs + offset (unité)	0	193	34	50	277	8538	0	8538	5969	1019	562	988
	billonneuses (unité)	0	103	20	29	152	1064	0	1064	721	140	49	154
	<i>Sous total 3</i>						9602		9602	6690	1159	611	1142
Materiel de récolte	Moissonneuses-batteuses mixte (chenielle +roue)	0	91	19	36	146	9 490	0	9 490	5 915	1 235	1 040	1 300
	Batteuses	0	363	96	151	610	1 220	0	1 220	726	192	142	160
	Faucheuses à riz	0	455	76	140	671	1 678	0	1 678	1 138	190	188	163
	<i>Sous total 4</i>						12 388		12 388	7 779	1 617	1 370	1 623
Infrastructures de commercialisation	Magasins de stockage riz	0	84	43	25	152	3400	0	3400	0	1870	967,5	562,5
	Centres groupage oignon	0	9	0	0	9	270	0	270	0	270	0	0
	<i>Souq total 5</i>						3670	0	3670	0	2140	968	563
TOTAL GENERAL							108 191	35 878	72 313	16 555	18 034	21 640	16 084
REALISATIONS ATTENDUS SUR LA MISE EN VALEUR													
SPECULATIONS		Superficie (ha)					Productions (T)				% évolution en 2023 p/r à 2019 (référence)		
		2020	2021	2022	2023		2020	2021	2022	2023			
RIZ		90 000	94 300	99 850	104 700		545 000	571 300	603 875	684 150	+ 45% de la production		
OIGNON		8 246	8 848	9 368	10 083		181 456	194 480	205 920	251 875	+ 48% de la production		
TOMATE		2687	2986	3236	3466		67 175	74 650	80 900	103 980	+ 54% de la production		
PATATE DOUCE		3100	3150	3450	3500		93 000	94 500	103 500	115 500	+ 110% de la production		

NB : La réalisation de ce programme permettra de faire passer les superficies cultivées en riz de 72 000 ha en 2019 à 104 500 ha en 2023, soit une augmentation de **32 500 ha**